

French Bulletin

Bulletin de santé maternelle et infantile

Le 12 juin 2020

Dans ce bulletin :

- COVID-19 : Ressources contre la violence familiale.
- Soins centrés sur la personne et la famille: prise de décision éclairée pendant la pandémie de la COVID-19.
- Projet provincial de groupes communautaires de soutien aux familles et aux aidants naturels sur le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF).

COVID-19 : RESSOURCES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE

Pendant la pandémie de la COVID-19, des liens ont été signalés entre l'isolement social et l'augmentation de la violence familiale ([Fondation canadienne des femmes, 2020](#)).

Pour soutenir les familles dans tous les établissements de santé et dans la communauté, les prestataires de services peuvent accéder aux ressources suivantes pour reconnaître et répondre au risque accru de violence domestique pendant la pandémie:

- [VEGA - Projet relatif à la violence familiale](#). Grâce au financement de l'Agence de la santé publique du Canada et en collaboration avec 22 organisations nationales, le projet VEGA (Violence, Éléments factuels, Guidance, Action) a créé des ressources qui sont accessibles sur une plateforme Web qui comprend des modules d'apprentissage (incluant des parcours de soin, des exemples de dialogue, des vidéos didactiques, etc.). Ces ressources préparent les fournisseurs de soins de santé et des services sociaux à répondre aux besoins des personnes qui pourraient avoir vécu de la violence familiale. Pour en savoir plus, visitez le site Web du projet VEGA à <https://vegaproject.mcmaster.ca/fr-ca/accueil>.
- La Fondation canadienne des femmes a créé une vidéo pour montrer « l'Appel à aide » pour aider ceux qui souffrent de violence familiale et ont besoin d'aide. Pour en savoir plus, visitez le site Web de la Fondation canadienne des femmes à <https://canadianwomen.org/fr/appel-a-l-aide/>.
- L'OMS (Organisation mondiale de la Santé) a publié des questions-réponses sur [la violence à l'égard des femmes](#) pendant la pandémie de la COVID-19, qui peuvent être trouvées ici: <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/question-and-answers-hub/q-a-detail/violence-against-women-during-covid-19>.
- Les prestataires peuvent également accéder aux vidéos et aux ressources de la campagne #SafeHome de la FIFA, de la Commission européenne et de l'OMS pour soutenir les personnes exposées à la violence domestique en visitant ce site Web: <https://www.who.int/fr/news-room/detail/26-05-2020-fifa-european-commission-and-world-health-organization-launch-safehome-campaign-to-support-those-at-risk-from-domestic-violence>.

En plus des ressources ci-dessus, les fournisseurs peuvent consulter la ressource de Meilleur départ sur les abus pendant la grossesse intitulé : *Abuse in Pregnancy : Information and Strategies for the Prenatal Educator* (en anglais seulement) en visitant ce lien : <https://resources.beststart.org/fr/product/h04e-abuse-in-pregnancy-prenatal-educator-booklet-fr/> .

Les individus peuvent également recevoir le feuillet intitulé [Vous et votre bébé](#), qui contient des informations sur la violence conjugale et la grossesse disponible en neuf langues. Pour accéder à ce feuillet, veuillez visiter: <https://resources.beststart.org/wp-content/uploads/2018/12/H05-F.pdf>

Récemment, Nexus santé a établi un partenariat avec l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance pour produire un webinaire: *When Home Is Not a Safe Place* (en anglais seulement). Le webinaire est présenté sous la forme d'un cours en ligne avec un guide pratique, la vidéo et des ressources supplémentaires. L'inscription n'est pas obligatoire. Le cours propose des stratégies pour soutenir les familles qui pourraient subir de la violence ou des mauvais traitements à la maison pendant l'éloignement social et l'isolement social durant la COVID-19. Le cours est accessible ici: <https://360.articulate.com/review/content/dccb75c6-8352-4dbb-9dce-7f281e995e56/review> .

SOINS CENTRÉS SUR LA PERSONNE ET LA FAMILLE : PRISE DE DÉCISION ÉCLAIRÉE PENDANT LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Les soins axés sur la personne et la famille et la prise de décision éclairée ne s'arrêtent pas pendant la pandémie. De nombreuses organisations à travers le Canada se sont engagées dans des partenariats avec des patients afin d'élaborer des pratiques et des lignes directrices qui répondent aux besoins des personnes durant la COVID-19.

La Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé a lancé une série de webinaires sur les partenariats entre les patients, la famille et les soignants à l'époque de la COVID-19, accessibles ici: <https://www.fcass-cfhi.ca/WhatWeDo/on-call/pfe-covid-19> .

[Institute for Patient- and Family-Centered Care](#) a également publié un webinaire (en anglais seulement) sur les stratégies axées sur les patients et les familles au temps de la COVID-19, fournissant des idées, des stratégies et de l'espoir pendant la pandémie. Pour en savoir plus, accédez à <https://www.ipfcc.org/bestpractices/covid-19/index.html>.

Aider les clients à prendre une décision éclairée a toujours été l'un des concepts clés des pratiques de soins centrés sur la personne et la famille. Ceci est particulièrement important pendant la période de pandémie afin de garantir aux clients que leurs choix concernant leurs propres soins et traitements, ainsi que les soins pour leurs enfants et leurs familles, sont respectés et valorisés.

Les prestataires peuvent accéder aux ressources factuelles de Nexus santé pour les prestataires de soins de santé [pour aider les familles à prendre des décisions liées à la santé d'un enfant](#) (en anglais seulement).

Une décision éclairée est le choix d'une option après avoir examiné suffisamment d'informations sur les différents choix disponibles pour reconnaître et comprendre les faits, les implications et les conséquences de la décision. Une décision éclairée nécessite une communication entre un prestataire de service et un décideur, sur la base des éléments suivants:

- Une compréhension précise du risque / de l'état de santé.
- La disponibilité de différentes options de soins et de traitement.
- Les preuves cliniques concernant les avantages et les risques des différentes options de soins et de traitement.
- Les valeurs, les préférences et le contexte culturel du décideur.
- Compétences en littératie et compréhension de la langue utilisée pour présenter les choix.

Lorsqu'il aide les familles et les soignants à prendre une décision éclairée, le rôle du fournisseur s'éloigne du modèle paternaliste qui considère le prestataire de service comme le seul décideur. Au lieu de cela, le prestataire se positionne comme un partenaire dans le processus décisionnel qui:

- Fournit des informations sur le risque / l'état de santé.
- Présente les options de soins et de traitement disponibles.
- Décrit les risques et les avantages de chaque option.
- S'assure que le décideur comprend les informations qui ont été partagées.
- Aide le décideur à sélectionner les options de soins et de traitement.

Pour des outils et des stratégies supplémentaires sur la communication avec les clients et le soutien à la prise de décision éclairée, visitez <https://resources.beststart.org/wp-content/uploads/2019/04/J37-E.pdf> . La Stratégie amis des bébés pour l'Ontario a également élaboré une boîte à outils et une série de six vidéos sur la façon de prendre une décision éclairée concernant l'alimentation des nourrissons. La boîte à outils et les vidéos sont disponibles à : <https://ressourcesallaitementontario.ca/ressource/la-prise-de-d%C3%A9cision-%C3%A9clair%C3%A9e-pour-des-%C3%A9changes-constructifs-sur-l%E2%80%99alimentation-des>

Bonne nouvelle! Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MCCSS) demeure très déterminé à améliorer les résultats pour les enfants, les jeunes et les familles touchés par l'exposition prénatale à l'alcool (EPA) et le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF). Chez Nexus santé, nous sommes très heureux d'annoncer que ce projet provincial de groupe de soutien aux familles et aux aidants naturels TSAF se poursuivra. Les demandes de subventions seront acceptées bientôt ! Pour en savoir plus sur cette opportunité passionnante, visitez la page du projet des [groupes de soutien aux familles et aux aidants naturels TSAF](#) !